

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 novembre 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4058-2018.

Cause tarifaire 2019 d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT).

Preuve de Stratégies Énergétiques (S.É.) et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) sur la Partie MRI.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la preuve de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* sur la Partie MRI (Mécanisme de réglementation incitative) du présent dossier.

Nous prions respectueusement la Régie à permettre le dépôt de cette preuve aujourd'hui. En effet, malgré tous nos efforts, il nous a été impossible de compléter cette preuve la veille de la date de son dépôt, à savoir le jeudi 8 novembre 2018. Compte tenu du calendrier réglementaire très serré de la Régie de l'énergie, le soussigné devait être présent en audience tous les jours des deux dernières semaines, y inclus une présence devant un autre tribunal le vendredi 9 novembre 2018. Compte tenu du fait que la preuve n'était pas terminée le jeudi 8 novembre 2018, nous avons prévu pouvoir compléter les derniers échanges avec notre analyste le vendredi 9 novembre 2018, à distance, pendant les parties du début de journée du 9 novembre 2018 hors de la période d'audience. Cela s'est regrettamment avéré impossible puisque nous avons découvert qu'aucun service Wifi public n'était alors disponible. Lorsque nos efforts pour trouver un tel service wifi se sont avérés vains, nous n'avons alors eu d'autre choix que de communiquer par téléphone avec la Régie pour lui faire part de la situation et de notre demande de pouvoir déposer notre preuve aujourd'hui lundi 12 novembre 2018 au matin. Nous avons ainsi laissé un message vocal à Madame Morneau, responsable au greffe de ce

dossier. Nous avons ensuite tenté de rejoindre sans succès madame Eccles au greffe. Puis, nous avons réussi à parler à Madame Lévesque au greffe, laquelle nous a suggéré de tenter de rejoindre M^e Dubois. Nous n'avons pas été en mesure de rejoindre M^e Dubois mais lui avons laissé un message téléphonique à cet effet.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Dominique Neuman", with a long horizontal flourish underneath.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).